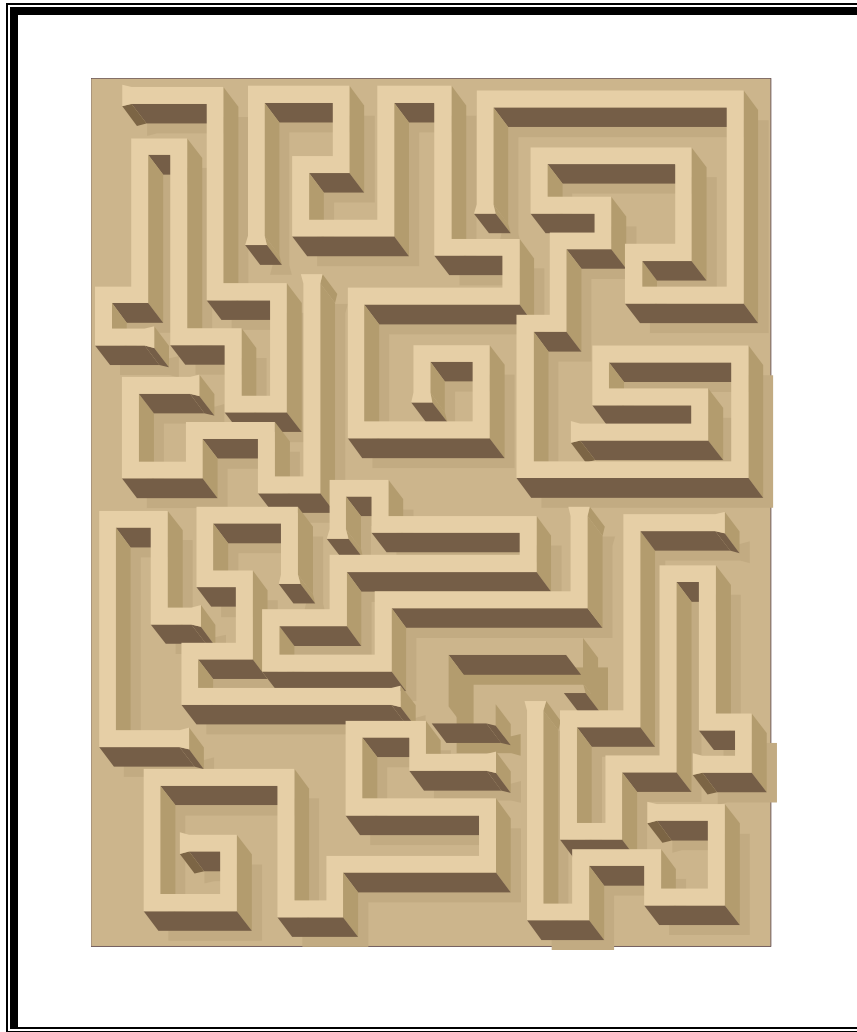


Guide de présentation d'un travail de recherche



**Département de Lettres
Cégep de Lévis-Lauzon
août 2002**

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	iii
I. LA PAGE DE TITRE	1
A. Contenu d'une page de titre	1
B. Modèle de présentation d'une page de titre	1
II. MODÈLES DE PRÉSENTATION D'UNE TABLE DES MATIÈRES	2
III. PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE	4
A. Papier, reliure et caractère typographique	4
B. Pagination	4
C. Marges	5
D. Espacement	5
E. Modèle de présentation d'une première page de texte	6
IV. LES CITATIONS	7
A. Catégories de citations	8
1. Les propos d'un auteur résumés	8
2. Les citations textuelles	9
2.1 La citation courte	9
2.2 La citation longue	11
2.3 La citation d'un ou de plusieurs mots isolés	12
2.4 La citation tirée d'un texte poétique	13
2.5 La citation tirée d'un texte dramatique	14
3. La citation tronquée	15
4. La citation modifiée	15
B. Références accompagnant les citations	16
V. LA BIBLIOGRAPHIE	20
A. Règles générales de présentation	20
B. Les données bibliographiques d'un livre	21
C. Les données bibliographiques d'un article	23
D. Les données médiagraphiques d'un document audiovisuel	23
E. Les données médiagraphiques d'un site Internet	24
F. Tableau synthèse des différentes références bibliographiques	25
VI. LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DE CE GUIDE	27
VII. LISTE DES RÉFÉRENCES UTILES LORS DE SES ÉTUDES EN LETTRES ..	28

GUIDE DE PRÉSENTATION D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE

AVANT-PROPOS

Vous entreprenez des études collégiales et vous aurez bientôt à rédiger, dans vos cours de littérature, de philosophie, de sciences humaines ou de concentration, des textes analytiques, critiques, des rapports de recherche et d'autres types d'écrits. Vos rédactions démontreront alors votre capacité à analyser et à argumenter, votre connaissance des caractères spécifiques des différents écrits, vos compétences langagières tout comme ***votre façon de présenter vos textes***. Il est bien possible que vous ne connaissiez pas encore les principales règles de présentation d'un travail écrit. Sachez qu'il est important que vous appreniez à les découvrir dès votre première session puisque la présentation soignée de vos travaux écrits contribuera de toute évidence à mettre en relief la clarté et la cohérence de vos propos.

Ce guide est une synthèse des principales règles de présentation d'un travail de recherche. Vous y verrez comment présenter une page de titre, une table des matières, une bibliographie, comment amener une citation, etc. Nous avons voulu que ce guide vous soit utile dans tous vos cours mais qu'il vous fournisse aussi des informations se rapportant plus directement aux rédactions que vous aurez à produire dans vos cours de français. Par exemple, comment intègre-t-on une figure de style à son analyse, comment amène-t-on une citation tirée d'un texte dramatique ou poétique? Voilà des notions qu'il est nécessaire d'acquérir dès la première session.

Pour rédiger ce guide, nous nous sommes servis de différents documents¹, mais principalement de l'ouvrage de Bernard Dionne intitulé *Pour réussir, guide méthodologique pour les études et la recherche*.² Ce manuel offre « un condensé

¹ Notre référence première fut le document déjà produit par le département de Lettres. Vous trouverez la liste des autres références en bibliographie.

² Bernard DIONNE, *Pour réussir, guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^eéd., Laval, Éditions Études Vivantes, 1998, 277 p.

pratique des règles et moyens pour maîtriser la démarche du travail intellectuel, clé essentielle ***pour réussir***. »³ Il développe en détail les points suivants : comment organiser son horaire de travail, prendre des notes, lire efficacement, étudier et réussir ses examens, se retrouver à la bibliothèque, utiliser de bons outils de travail en sciences humaines, naviguer sur Internet, se documenter avec les journaux et les revues, rédiger des textes et les expliquer, effectuer un travail de recherche, travailler en équipe, bien présenter un travail écrit⁴, et réussir son exposé oral.

Un travail de recherche élaboré peut contenir, **dans cet ordre**, les éléments suivants :

1^{er} la page de titre;

2^e la table des matières;

3^e la liste des tableaux, des figures, des illustrations, des sigles, des symboles et des abréviations (s'il y a lieu);

4^e l'avant-propos (s'il y a lieu);

5^e le corps du travail (l'introduction, le développement, la conclusion);

6^e les annexes (s'il y a lieu);

7^e la bibliographie.

Ce document traite du 1^{er}, 2^e et 7^e point, de la présentation matérielle d'un travail de recherche, de la façon d'intégrer des citations et d'en donner les références, et il offre, à la toute fin, une liste des ouvrages qui pourront vous être utiles lors de vos études en Lettres.

Bon travail!

³ Bernard DIONNE, *op cit.*, p. VIII.

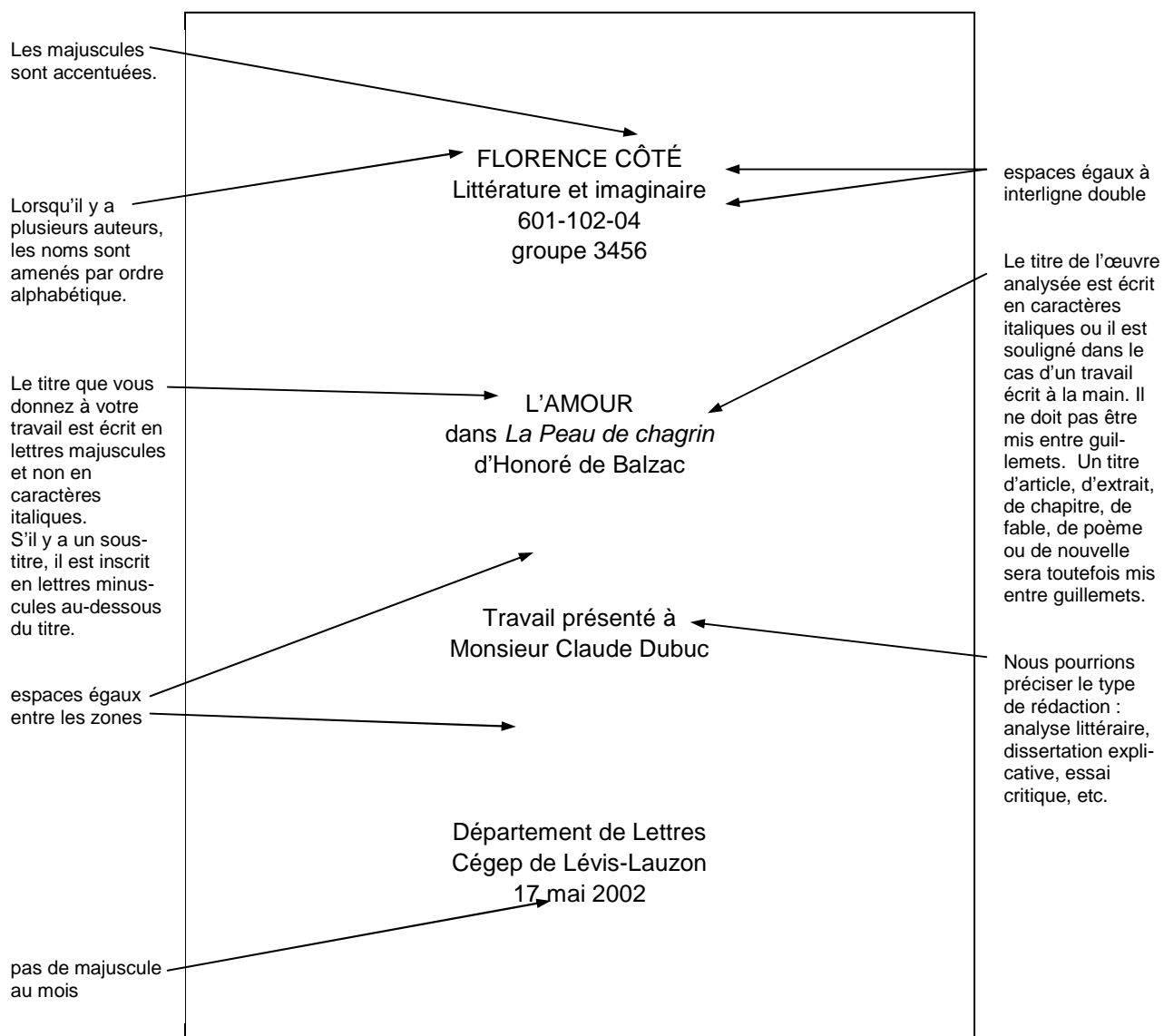
⁴ Le chapitre XII, intitulé « Bien présenter un travail écrit » (p. 230-252), fut notre principale référence.

I. LA PAGE DE TITRE

A. Contenu d'une page de titre

- ◆ le prénom et le nom de l'auteur du travail
le nom et le numéro du cours
le numéro du groupe
- ◆ le titre du travail en lettres majuscules, le titre de l'ouvrage étudié, **écrit en caractères italiques ou souligné dans le cas d'un travail écrit à la main**, ainsi que le nom de l'auteur;
- ◆ le nom du professeur à qui le travail est présenté
- ◆ le nom du département auquel appartient le professeur, le nom du collège et la date de remise du travail

B. Modèle de présentation d'une page de titre



II. MODÈLES DE PRÉSENTATION D'UNE TABLE DES MATIÈRES

La table des matières reproduit tous les titres et sous-titres contenus dans le travail et indique la page où nous pouvons les retrouver. Dans vos trois premiers cours de français, *Écriture et littérature* (Ensemble I), *Littérature et imaginaire* (Ensemble II) et *Littérature québécoise* (Ensemble III), les rédactions finales se feront en classe et il est peu probable que l'on vous demande d'en rédiger les tables des matières. Toutefois, pour le cours de *Formation générale propre* (Ensemble IV), vous aurez à réaliser une recherche. Il vous faudra alors rédiger une table des matières présentant les différentes parties de votre travail.

Modèle no 1

TABLE DES MATIÈRES	
AVANT-PROPOS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
I. HISTORIQUE DE LA FRANCOPHONIE	2
A. Origines du mot.....	2
B. Organisation internationale	3
C. Développement des organisations francophones	3
1. Les organisations non gouvernementales.....	4
2. Les lois linguistiques	5
3. Les ententes intergouvernementales	8
II. PROBLÉMATIQUE DE LA FRANCOPHONIE.....	12
A. Francophonie historique et géographique.....	12
B. Francophonie linguistique et culturelle.....	13
C. Francophonie économique et politique	15
III. SOMMETS DE LA FRANCOPHONIE	16
A. Francophonie, Commonwealth : les différences	23
B. Aperçu des différents sommets.....	26
C. Perspectives	27
CONCLUSION	28
ANNEXE	29
BIBLIOGRAPHIE	30

des lettres majuscules pour présenter les grandes parties

des chiffres romains pour amener les grandes divisions écrites en majuscules

des lettres majuscules pour amener les sous-divisions écrites en minuscules

des chiffres arabes pour amener les intertitres décalés vers la droite et écrits en minuscules

ii

Les pages précédant l'introduction sont habituellement en chiffres romains, petites capitales. La page de titre est comptée en chiffres romains, mais elle n'est pas paginée.

pagination alignée à droite

simple interligne

Modèle no 2

ii

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	iii
INTRODUCTION.....	1
1. HISTORIQUE DE LA FRANCOPHONIE	2
1.1. Origines du mot.....	3
1.2 Organisation internationale	5
1.3 Développement des organisations francophones	6
1.3.1 Les organisations non gouvernementales	7
1.3.2 Les lois linguistiques.....	9
1.3.3 Les ententes intergouvernementales.....	11
2. PROBLÉMATIQUE DE LA FRANCOPHONIE.....	14
2.1 Francophonie historique et géographique.....	16
2.2 Francophonie linguistique et culturelle	17
2.3 Francophonie économique et politique.....	20
3. LES SOMMETS FRANCOPHONES	22
3.1 Francophonie, Commonwealth : les différences	23
3.2 Aperçu des différents sommets.....	26
3.3 Perspectives.....	28
CONCLUSION	30
ANNEXE	32
BIBLIOGRAPHIE	38

des chiffres
arabes
uniquement

-

III. PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL DE RECHERCHE

A. Papier, reliure et caractère typographique

- ◆ Le papier utilisé doit être blanc, de dimension uniforme (22 cm sur 28 cm). Nous n'utilisons que le recto des feuilles.
- ◆ Le travail doit être agrafé dans le coin supérieur gauche. Certains élèves préfèrent l'insérer dans une reliure ou une chemise, mais, en règle générale, les professeurs n'apprécient guère ces reliures qui se manipulent mal lors des corrections.
- ◆ Le caractère typographique doit être uniforme du début à la fin du texte. La taille du caractère doit être équivalente à celle de la police *Times*, 12 points. Par exemple, nous utilisons, pour rédiger ce guide, la police *Arial*, de taille 11 points. L'emploi d'un caractère plus petit, de 10 points par exemple, sera employé pour les notes en bas de page.

B. Pagination

- ◆ Le numéro des pages est indiqué dans le coin supérieur droit des feuilles, à 2,5 cm du haut et de la droite de la page. Le chiffre se place seul, sans point ni tiret ni parenthèses.
- ◆ Les pages précédant l'introduction (la page de titre, la table des matières, l'avant-propos, etc.) sont habituellement numérotées en chiffres romains, petites capitales (i, ii, iii, iv, v, etc.). **Toutefois, la page de titre, même si elle est comptée (c'est la page i), n'est pas paginée.**
- ◆ Toutes les autres pages, de l'introduction (la page 1) à la fin du travail se paginent en chiffres arabes (1, 2, 3, etc.).
- ◆ Nous ne paginons pas les pages qui commencent par un titre (introduction, chapitre, conclusion, annexe, index, bibliographie), mais elles comptent dans la numérotation.

C. Marges

- ◆ Nous utilisons habituellement les marges suivantes :
 - en haut :
 - une marge de 6,25 cm au début d'un chapitre ou d'une section de travail;
 - 4 cm pour les autres pages;
 - en bas : une marge de 3 cm;
 - à gauche : une marge de 4 cm qui facilite la lecture lorsque le texte est agrafé et qui laisse de l'espace au correcteur;
 - à droite : une marge 3 cm.

D. Espacement

- ◆ Le premier mot de chaque paragraphe se met généralement en retrait, à 5 ou 6 frappes de la marge.
- ◆ Le texte s'écrit à double interligne, mais à simple interligne :
 - dans le cas d'une citation de plus de cinq lignes (une citation mise en retrait);
 - dans le cas d'une note et référence en bas de page;
 - pour présenter le contenu d'un tableau;
 - dans le cas d'un titre de plus d'une ligne;
 - dans le cas d'une notice bibliographique (un double interligne ou un interligne et demi sépare cependant les notices les unes des autres);
 - pour présenter une annexe ou un index.
- ◆ Nous laissons un interligne supplémentaire entre les paragraphes.

E. Modèle de présentation d'une première page de texte⁵

une marge de 6,25 cm au début d'un chapitre (4 cm pour les autres pages)

Une partie importante (la table des matières, l'avant-propos, l'introduction, etc.) doit commencer sur une nouvelle page.

Il y a généralement un retrait de 5 ou 6 frappes de la marge.

une marge de 4 cm à gauche

Un titre d'œuvre entière est écrit en caractères italiques ou il est souligné lorsque le travail est écrit à la main.

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, avec la montée sur le trône de Louis XIV et le retour de l'ordre politique, s'impose un courant littéraire qui fait des règles et des normes les conditions essentielles à la qualité des œuvres : le classicisme. Ce courant privilégie l'honnête homme, c'est-à-dire « celui qui sait faire preuve de mesure et de retenue »¹. Molière, par son œuvre, est un classique. Parce qu'il croit que le rire permet et la critique des conventions et celle des travers des individus, il privilégiera, entre autres, les comédies-ballets (*Le Bourgeois gentilhomme*, 1670) ou les comédies de mœurs et de caractères telle *L'École des femmes* présentée en 1662. C'est par le biais du thème de l'amour que la scène IV de l'acte V de cette dernière œuvre sera analysée. Plus précisément, nous y étudierons les caractères naturel et conventionnel de ce thème, caractères qui s'opposent et qui sont reflétés tant sur le plan du fond que sur celui de la forme.

La scène IV de l'acte V de *L'École des femmes* dresse l'un contre l'autre deux protagonistes : Agnès et Arnolphe. Celui-ci, rempli de dépit devant la tentative de fuite de la jeune femme qu'il aime, lui reproche de manquer à son devoir et aux obligations qu'elle a envers lui [...] Éconduit, le vieil amoureux menace de frapper la jeune femme et de l'enfermer dans un couvent.

Bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla bla

¹ Hélène SABBAH et al., *Littérature 2de, Textes et méthode*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1994, p. 186.

En général, dans une analyse littéraire, une dissertation ou un essai critique, nous n'indiquons pas les noms des parties : introduction, développement et conclusion.

La page de l'introduction est comptée mais non paginée.

une marge de 3 cm à droite

attention à la coupure des mots (voir l'ouvrage de Jacques Leclerc recommandé en bibliographie à la page 30)

Le texte doit être écrit à double interligne.

On laisse un interligne supplémentaire entre les paragraphes.

On n'écrit jamais une ligne seule d'un paragraphe à la fin d'une page, tout comme on ne coupe pas un mot.

Une marge de 3 cm en bas (les notes en bas de pages se retrouvent au-dessus de cette marge).

⁵ Monique LAFORTUNE, *L'analyse littéraire par l'exemple*, Montréal, Mondia, 1996, p. 46.

IV. LES CITATIONS

- ◆ *Citer* signifie *insérer* dans son propre texte un passage, une phrase ou un mot d'un auteur. Il s'agit d'un « emprunt avoué, reconnu comme tel par l'indication exacte de sa provenance. Elle se distingue par là du plagiat. En outre, la citation ne se borne pas à la substance d'un texte, elle doit en être le décalque fidèle [...]»⁶. Ainsi, par souci d'honnêteté intellectuelle, lorsque nous empruntons les idées et les propos développés par une autre personne, nous devons en indiquer très exactement la source. Cette obligation vaut pour les volumes, les périodiques, les encyclopédies, les dictionnaires, les autres ouvrages de référence, tout comme pour les sites Internet, les documents audiovisuels et les CD-ROM.

- ◆ Toute citation doit être précédée ou suivie d'une véritable explication. La citation a pour fonction de soutenir nos affirmations, nos arguments, notre critique; elle ne sert en aucun cas à expliquer notre idée. Un paragraphe constitué d'un assemblage de citations ne fait que répéter le texte. Il en va de même d'une explication comportant des citations paraphrasées telle la suivante :

 **exemple de faute**

Le poète se plaint du fait que son cœur « est un instrument incomplet », c'est-à-dire qu'il le considère comme un outil auquel il manque quelque chose.

- ◆ Nous ne citons pas un auteur pour corroborer une évidence. De plus, il ne faut pas multiplier sans raison les citations. La qualité d'un travail ne se mesure pas à la quantité de citations mais à leur pertinence.

⁶ Louis-Émile BLANCHET, *Comment présenter un texte philosophique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, p. 33.

- ◆ Ce n'est pas l'auteur que nous analysons qui cite mais nous-mêmes. Dans l'exemple qui suit, **l'emploi du verbe citer est donc incorrect**. Il aurait fallu plutôt dire *affirme*, *déclare*, etc.

exemple de faute

Dans son roman *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Michel Tournier, décrivant le désarroi de Robinson face à sa solitude, **cite (ce verbe est mal choisi)** : « La solitude n'est pas une situation immuable [...] C'est un milieu corrosif qui agit lentement sur moi, mais sans relâche et dans un sens purement destructif⁷. »

A. Catégories de citations

1. Les propos d'un auteur résumés

Il est possible de résumer les idées ou les propos d'un auteur, en prenant garde toutefois de ne pas en trahir le sens. Dans ce genre de citation indirecte, les guillemets ne sont pas nécessaires, mais une référence (immédiate ou en bas de page) indique qu'il s'agit à ce moment-là d'un emprunt.

exemple

Dans son œuvre intitulée *L'Existentialisme est un humanisme*, Sartre défend la thèse voulant que, si Dieu n'existe pas, tout être humain est totalement libre et, par le fait même, responsable de ce qu'il choisit d'être et de ce qu'il fait⁸.

exemple

Toinette, la servante, s'oppose si bien à son maître, Argan, qu'elle finit par se substituer à lui. Elle dit qu'elle ne consentira jamais au mariage de sa fille Angélique avec le sot, mais riche, Thomas Diafoirus et, devenue vraiment père, elle ajoute qu'elle ira jusqu'à la déshériter si elle ne lui obéit pas (Acte I, scène 5, l. 562).

⁷ Michel TOURNIER, *Vendredi ou les limbes du Pacifique*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n° 959, 1972, p. 52.

⁸ Jean-Paul SARTRE, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1970, p. 37.

2. Les citations textuelles

Toute citation doit être fidèlement transcrite sans y changer quoi que ce soit. Si nous citons une phrase complète, le signe de ponctuation final fait partie de la citation et doit donc également l'accompagner. De plus, s'il se trouve une faute dans le texte original que nous transcrivons ou si nous sommes en désaccord avec un élément de ce texte, nous l'indiquons en utilisant le mot latin [*sic*] (qui veut dire « ainsi »), que l'on place entre crochets et que l'on écrit en italique, immédiatement après le mot ou le groupe de mots qui posent problème. Nous disons alors au lecteur que c'est bien ainsi que le texte est rédigé et que nous ne sommes pas responsables de la faute.

2.1 La citation courte

- ◆ La citation courte, celle de moins de cinq lignes, doit être intégrée au texte de façon à former avec lui un tout harmonieux, et elle est, par conséquent, écrite à double interligne, comme le texte lui-même.
- ◆ La citation courte est fréquemment amenée par le deux-points. Il est alors nécessaire de recourir aux guillemets français ouvrants, que nous plaçons avant le premier mot de la citation, et aux guillemets fermants posés après le dernier. De plus, elle est généralement suivie d'un appel de note surélevé qui renvoie à la notice bibliographique au bas de la page. Cet appel de note se place avant toute ponctuation. Si notre citation est précédée d'un verbe déclaratif tel que *dire*, *affirmer*, *ajouter*, etc., l'emploi du deux-points est obligatoire.
- ◆ La citation courte peut aussi être intégrée à la phrase sans l'emploi du deux-points lorsqu'elle s'y intègre bien du point de vue syntaxique. Toutefois, le recours aux guillemets est une fois de plus obligatoire.

exemple

Dans *Le Malade imaginaire*, l'argent est associé au mariage et au savoir médical. Béline, la seconde femme d'Argan, ne s'est mariée, comme l'en accuse brutalement sa belle-fille, Angélique, « que pour gagner des douaires, que pour s'enrichir par la mort » de son mari (Acte II, scène 6, l. 1516-1517).

- ◆ Si nous devons guillemeter un élément à l'intérieur d'un passage déjà entre guillemets, nous utilisons alors les guillemets anglais (" ").

Dans l'extrait suivant, c'est volontairement que les citations courtes se trouvent multipliées, et ce, afin de bien illustrer la manière de les employer.

 **exemple**

L'appel de note se trouve avant les guillemets fermants et le point final.

Que vaut la poésie canadienne d'expression française avant 1850? Rien, s'il faut en croire Guy Sylvestre qui écrit, parlant des poèmes publiés avant la Conquête : « Ce qui nous est parvenu de ces premiers essais de poésie ne mérite pas d'être sauvé de l'oubli¹. » En ce qui a trait à la poésie publiée ici entre 1760 et 1850, Laurent Mailhot affirme : « La bilingue gazette de Québec, dès 1764, prétend offrir à ses lecteurs "des pièces originales, en vers et en prose, qui plairont à l'imagination." L'imagination est ce qui manque le plus à ces fables philosophiques et politiques² » Quant à Guy Sylvestre, il va encore plus loin et dit, au sujet des poètes de cette période qu' « aucun d'eux ne mérite de survivre en tant que poète, non plus que leurs successeurs immédiats³. »

des guillemets français en forme de chevrons

Voilà une citation courte introduite par le deux-points et amenée par un verbe déclaratif.

On utilise les guillemets anglais pour inclure une citation dans une autre.

Voilà une citation qui s'intègre bien à la phrase et qui ne nécessite pas l'emploi du deux-points.

¹ Guy SYLVESTRE, *Anthologie de la poésie canadienne-française*, Montréal, Beauchemin, 1963, p. IX.

² Laurent MAILHOT, et Pierre NEPVEU, *La Poésie québécoise*, Montréal, L'Hexagone, 1986, p. 4.

³ Guy SYLVESTRE, *op. cit.*, p. X.

2.2 La citation longue

La citation longue, celle de cinq lignes ou plus, doit clairement ressortir du texte. Elle se transcrit à simple interligne, sans guillemets, et elle s'insère en retrait de huit frappes de la marge de gauche et de celle de droite. La citation longue est suivie d'un appel de note surélevé, précédant le point final, et qui renvoie à la notice bibliographique au bas de la page.



Exemple

Il y a généralement un retrait de cinq ou six frappes en début de paragraphe.

Gabrielle Roy demeure certes un des écrivains canadiens-français les plus connus à travers la francophonie. Son oeuvre, qui continue d'être lue et étudiée à chaque année par des milliers de personnes, lui a valu le respect et l'admiration d'un grand nombre de critiques et d'écrivains. Parmi ces derniers, lors de la parution en 1977 de *Ces enfants de ma vie*, Yves Thériault, un des conteurs les plus prolifiques que le Québec ait produits, lui rendait cet hommage chaleureux :

absence de guillemets

La citation longue est mise en retrait du texte de 8 frappes.

simple interligne

J'ai beaucoup écrit dans ma vie, de tous les genres, dans toutes les géographies, concernant toutes les sortes d'êtres, grands ou faibles, puissants ou abjects, et à travers toutes ces années, dans toute cette écriture, et aujourd'hui plus que jamais, j'aurais voulu, je voudrais encore, et toujours j'aurais voulu, savoir écrire comme Gabrielle Roy, et savoir aimer mes personnages comme elle aime les siens, et comme elle les comprend¹.

Le titre d'une œuvre complète est écrit en caractères italiques ou il est souligné si le texte est écrit à la main.

simple interligne

Il n'y a pas de retrait, car le développement de la même idée se poursuit.

Aimer et comprendre ses personnages, dit Thériault ; est-ce vraiment la clef du succès de l'auteur de *Bonheur d'occasion*? Cela suffit-il à tout expliquer? Non, bien sûr, et que signifie « savoir écrire »?

L'appel de note précède le point final.

¹ Yves THÉRIAULT, dans Gabrielle ROY, *Ces enfants de ma vie*, Montréal, Stanké, 1983, p. 217.

2.3 La citation d'un ou de plusieurs mots isolés

Par l'emploi de guillemets, il est possible de mettre un mot ou une suite de mots en évidence. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'accompagner notre citation d'une référence. Cette pratique est courante lorsqu'il s'agit d'encadrer une définition, de donner un sens particulier à un mot ou d'incorporer une expression consacrée ou un terme technique à notre phrase. Il ne faut toutefois pas abuser de cette façon de faire et croire que les guillemets servent à masquer notre ignorance du terme requis.

exemple

Selon Toinette, certains font du mariage un « commerce » peu recommandable.

exemple

L'auteur oppose les « froides ténèbres » à la « vive clarté des étés trop courts ».

exemple

Les fabliaux, propres à la littérature du Moyen Âge, sont des « contes à rire », en vers de huit syllabes.

exemple

Le mot *métaphore* vient du mot grec *metaphora* qui signifie « transfert » ; il est formé de *phore* « porter » et *meta* « au-delà ». La métaphore prête donc à une réalité une qualité qui appartient généralement à une autre.

2.4 La citation tirée d'un texte poétique

- ◆ Lorsque nous citons des vers, nous devons en respecter la disposition dans le texte, la ponctuation et les majuscules. Même si notre citation est de moins de cinq lignes, nous pouvons la présenter en retrait de notre texte, comme s'il s'agissait d'une citation longue.

exemple

Le poème « Le Vaisseau d'or » d'Émile Nelligan est l'allégorie du cheminement d'un homme vers la folie. La dernière strophe montre bien tout le drame du poète, conscient de son état désespéré :

Que reste-t-il de lui dans la tempête brève?
Qu'est devenu mon cœur, navire déserté?
Hélas! Il a sombré dans l'abîme du rêve⁹.

- ◆ Nous pouvons aussi intégrer dans notre phrase les vers consécutifs que nous désirons citer en employant une ou plusieurs barres obliques afin de signaler le passage d'un vers à l'autre.

exemple

Parfois, une atmosphère glaciale laisse présager la fin d'un amour : « Un cheval s'écroule au milieu d'une allée / Les feuilles tombent sur lui / Notre amour frissonne / Et le soleil aussi¹⁰. »

⁹ Émile NELLIGAN, « Le Vaisseau d'or », dans *Le Vaisseau d'or et autres poèmes*, Anjou, CEC, 1997, p.19.

¹⁰ Jacques PRÉVERT, « L'automne », dans *Jacques Prévert. Oeuvres complètes*, Paris, Gallimard, coll. « La Pléiade », tome I, 1992, p.129.

2.5 La citation tirée d'un texte dramatique

- ◆ Tout comme la citation d'un vers poétique, celle d'un vers dramatique est intégrée à la phrase ou mise en retrait du texte.
- ◆ Généralement, lorsque nous citons pour la première fois un vers tiré d'une pièce de théâtre, nous utilisons, sans les abrégés, les termes « acte » et « scène » suivis de l'abréviation « l. » pour ligne¹¹ ou « v. » pour vers. Un appel de note renvoyant à la référence complète en bas de page accompagnera cette première citation. Par la suite, nous pouvons procéder de façon abrégée en indiquant le numéro de l'acte cité en chiffre romain et celui de la scène, en chiffre arabe.

exemple

Lorsque Toinette, la servante, affirme : « Les grimaces d'amour ressemblent fort à la vérité, et j'ai vu de grands comédiens là-dessus. » (Acte I, scène 4, l. 63-64)¹², elle joue une fois de plus son rôle de mère auprès d'Angélique.

exemple

L'inversion consiste à retourner une phrase tout en conservant son sens. Ce dialogue entre Toinette et Argan, lorsque celui-ci menace de mettre Angéline au couvent si elle refuse d'épouser Thomas Diafoirus, est structuré sur de telles inversions :

Toinette : Vous-même.

Argan : Moi?

Toinette : Oui, vous n'aurez pas ce cœur-là.

Argan : Je l'aurai.

Toinette : Vous vous moquez.

Argan : Je ne me moque point.

Toinette : La tendresse paternelle vous prendra.

Argan : Elle ne me prendra point (I-5, l. 512-519).

¹¹ Le terme « ligne » ou son abréviation « l. » sert aussi à indiquer la référence tirée d'un roman ou d'un extrait de roman.

¹² Molière, *Le malade imaginaire*, Paris, Hachette, coll. « Classiques Hachette », 1991, 191 p.

3. La citation tronquée

Il est permis d'abrégéer une citation en remplaçant les mots que nous désirons retrancher par des points de suspension mis entre crochets. Toutefois, cette citation tronquée doit demeurer compréhensible et bien s'intégrer grammaticalement à notre phrase.



exemple

Dans *L'Avare* de Molière, il existe une équation certaine entre l'argent et la vie. Harpagon, s'il est dépouillé de son argent, se retrouve dans le pire des états : « [...] je me meurs, je suis mort, je suis enterré » (Acte IV, scène 7, l. 1985).



exemple

Le paysan « sent sa vie si bien enracinée [...] qu'il n'aura jamais la force de s'en détacher » (p. 8), car un ordre évident empreint la terre de ses ancêtres.

4. La citation modifiée

Il est parfois nécessaire de modifier quelque peu une citation, par exemple d'ajouter une information nécessaire à la compréhension de la phrase ou de changer le temps d'un verbe afin qu'il concorde avec celui que nous utilisons. Toute modification doit être encadrée de crochets indiquant que nous nous sommes écartés du texte original. Il ne faut toutefois pas abuser de cette pratique qui alourdit le texte.



exemple d'un ajout d'une précision

Le poète romantique est sensible aux paysages qui s'accordent avec sa sensibilité exaltante : « les oiseaux migrateurs [lui] rappellent les envolées [de son] cœur » (v.12-13).



exemple d'un ajout d'une précision

Il ajouta que « jamais on ne fit meilleure chère, et [que] jamais on n'eut plus d'esprit à souper qu'en eut Sa majesté » (l. 28-29).



exemple d'une modification de temps

Le jeune homme est plus ou moins conscient du manège de son amoureuse qui « se jou[e] » de lui. Aussi « [tombe-t-il] dans de sottes rages » (p. 230).

B. Les références accompagnant les citations

Il existe deux méthodes reconnues pour indiquer la source d'une citation courte : la référence dans le texte ou la note en bas de page.

- ◆ **Dans l'analyse d'un court texte**, comme toutes les citations proviennent du même extrait, la **référence dans le texte** est parfois recommandée. Elle consiste à indiquer, entre parenthèses, immédiatement après la citation, la source abrégée. Nous utiliserons alors les abréviations « p. » (pour page ou pages), « l. » (pour ligne ou lignes) et « v. » (pour vers). Cette méthode exige toutefois que nous donnions, soit au bas de la page ou à la fin du travail, la référence complète de l'ouvrage.



exemple

La métaphore de la « belle anse sur le bleu du firmament » (l. 24) associe, dans une langue poétique, la volée des grands oiseaux migrateurs à un paysage paisible qui réunit l'eau, la terre et l'air.

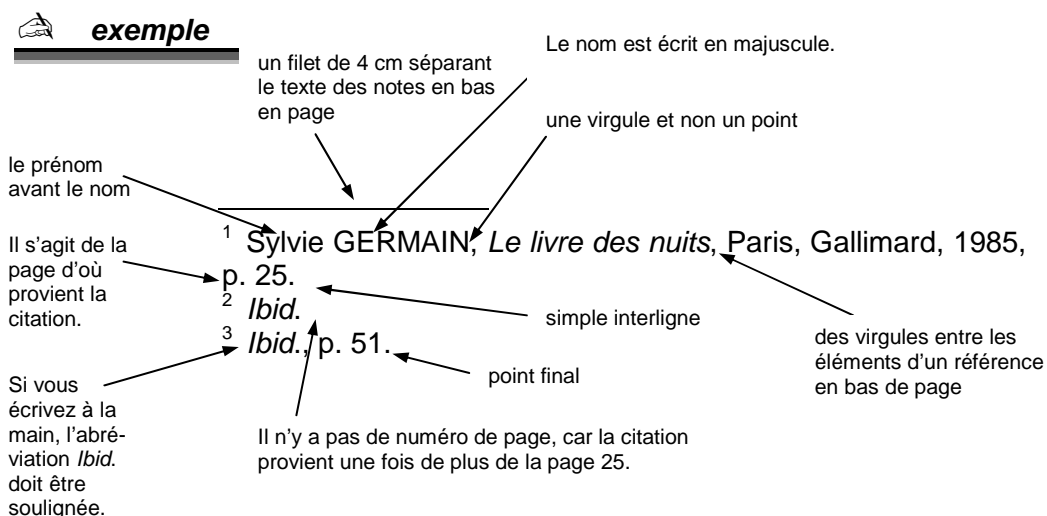
- ◆ **Pour donner la référence d'une citation, nous utilisons plus couramment la note en bas de page.** Il faut alors faire suivre notre citation d'un appel de note en exposant que nous ajoutons après le dernier mot cité, avant les guillemets fermants et le point final. L'appel de note renvoie à une notice bibliographique qui porte le même numéro et qui s'écrit au bas de la page. Les logiciels de traitement de texte permettent l'insertion et la numérotation continue des appels de notes.
- ◆ Les références amenées au bas de la page sont séparées du texte par un filet d'une longueur d'environ 4 cm. Elles sont écrites à simple interligne.
- ◆ Toute première référence à une œuvre quelconque doit paraître en entier.
- ◆ La numérotation peut commencer par le chiffre 1, à chaque nouvelle page, ou se faire de façon continue jusqu'à la fin du travail.

- ◆ Les données d'une référence en bas de page diffèrent en trois points de celles d'une référence amenée en bibliographie :
 - étant donné qu'il n'y a pas de classement par ordre alphabétique à faire, le prénom de l'auteur précède le nom de famille;
 - une virgule, et non un point, suit le nom de l'auteur;
 - nous n'indiquons pas le nombre total de pages que comporte le livre mais la page d'où provient la citation.

- ◆ Si, au cours du travail, nous citons de nouveau le même livre, nous procédons comme suit :

- L'emploi de *Ibid.*

Nous utilisons l'abréviation *Ibid.* (*Ibidem* voulant dire « au même endroit ») suivie du point abrégatif, et écrite en caractères italiques ou soulignée, pour renvoyer deux ou plusieurs fois de suite à la même source. Nous ne pouvons utiliser cette abréviation que lorsque **nous citons une même œuvre plus d'une fois et de façon consécutive**. Ajoutons qu'il est inutile de répéter le numéro de page s'il est identique à celui de la référence précédente.



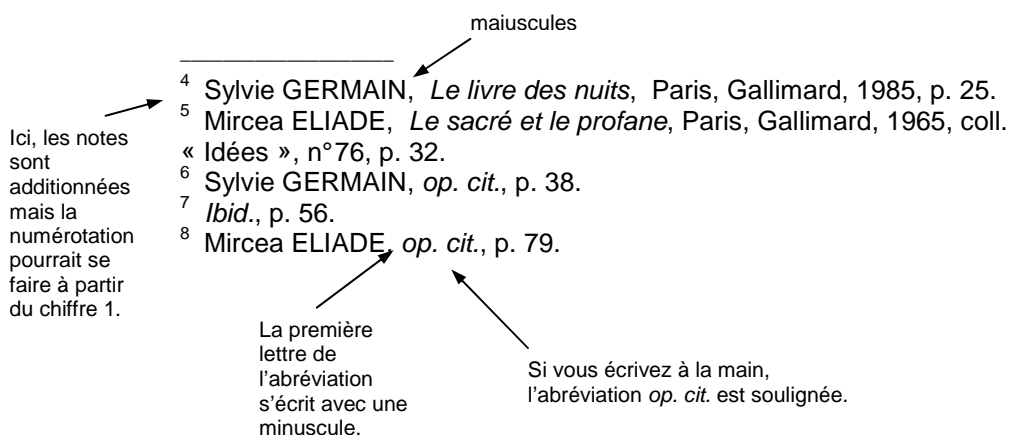
- L'emploi de *op. cit.*

Si la citation dont nous établissons la référence est tirée d'un volume qui a été cité plus haut dans le texte, nous employons l'abréviation *op. cit.* (*opere citato* : voulant dire « œuvre déjà citée »). Nous utilisons cette abréviation lorsque nous citons **une même œuvre, d'un même auteur, de façon non consécutive**. Cette abréviation doit être précédée du prénom et du nom de l'auteur, et suivie de la page d'où provient la citation. Si le travail cite plusieurs ouvrages d'un même auteur, l'abréviation *op. cit.* ne peut être employée.

Notons que s'il faut répéter une référence éloignée de plus de quatre pages, il est d'usage d'inscrire le prénom et le nom de l'auteur, et de réécrire le titre de l'ouvrage avant d'indiquer la page d'où provient la citation.



exemple



- L'emploi de *Id.*

L'abréviation *Id.* (*Idem* voulant dire « du même auteur ») sert à remplacer le nom de l'auteur. Nous y recourons lorsque nous référons à deux ouvrages du même auteur, amenés l'un à la suite de l'autre.



exemple

¹ Guy SYLVESTRE, *Anthologie de la poésie canadienne française*, Montréal, Beauchemin, 1963, p. IX.

² *Ibid.*, p. 28.

³ Gaston BACHELARD, *L'eau et les rêves, essai sur l'imagination de la matière*, Paris, Librairie José Corti, 1942, p. 48.

⁴ *Id.*, *La poétique de l'espace*, Paris, P.U.F., 1970, p. 57.

⁵ Guy SYLVESTRE, *op. cit.*, p. 75.

⁶ Gaston BACHELARD, *La poétique de l'espace*, p. 126.

La première lettre
de l'abréviation
s'écrit avec une
majuscule.

V. LA BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie est un relevé de tous les ouvrages que nous avons consultés et qui nous ont aidés lors de notre travail. Cela peut être des volumes, des articles de journaux, d'encyclopédies ou de périodiques ou encore des documents audiovisuels. La bibliographie permet au lecteur de vérifier nos sources et de compléter son information s'il le désire. Elle s'insère à la fin du travail, après la conclusion et les annexes.

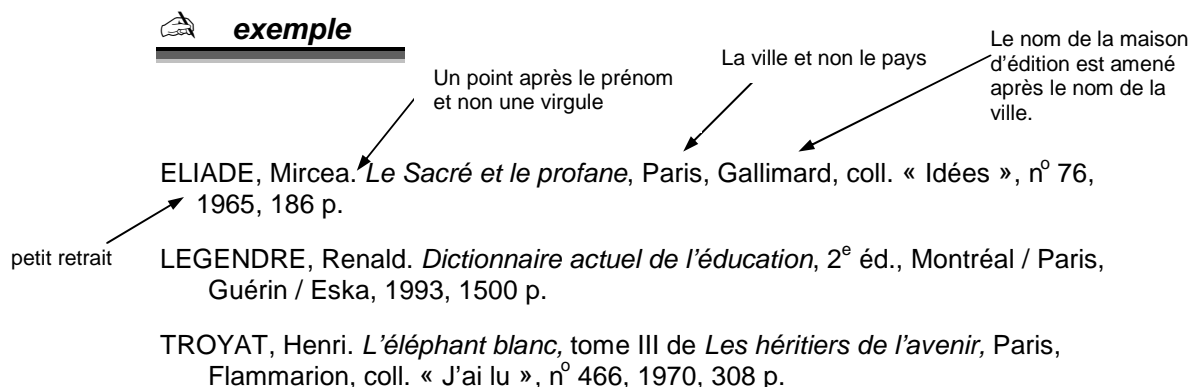
A. Règles générales de présentation

- ◆ Nous classons généralement les ouvrages de référence par ordre alphabétique des auteurs consultés¹³.
- ◆ La description commence par le nom de famille de l'auteur suivi de son prénom. Si le prénom de l'auteur est habituellement suivi d'un point, les autres données sont séparées d'une virgule.
- ◆ S'il faut amener, dans notre bibliographie, plusieurs livres d'un même auteur, nous les ordonnons par ordre chronologique de parution. Certains suggèrent de ne pas répéter le nom de l'auteur et d'utiliser plutôt des tirets (– – –) avant les titres qui suivront la première référence complète.
- ◆ Chaque entrée est transcrite à simple interligne, mais nous laissons un double interligne entre chacune. La deuxième ligne et les suivantes doivent être présentées en retrait.

¹³ Quand la bibliographie est longue, il peut être utile d'introduire des divisions selon les catégories de documents, par exemple, les ouvrages de consultation (dictionnaires, encyclopédies, etc.), les documents officiels des gouvernements, les livres, les articles de périodiques, les sites Internet, etc.

B. Les données bibliographiques d'un livre

- ◆ Nous indiquons la référence d'un livre en énumérant les éléments suivants, séparés d'une virgule, selon cet ordre :
 - le nom de l'auteur écrit en majuscules et son prénom, en minuscules. Dans la mesure du possible, le prénom est écrit au long;
 - le titre de l'ouvrage écrit en caractères italiques ou **souligné si le texte est écrit à la main**;
 - la ville d'édition suivie de la maison d'édition;
 - le nom de la collection, mis entre guillemets, suivi du numéro d'ordre dans la collection (s'il y a lieu)¹⁴;
 - l'année de publication;
 - le nombre de pages contenues dans le volume suivi de l'abréviation de page (p.). Toutefois, cette donnée tend à disparaître.
- ◆ S'il est nécessaire, nous prenons soin d'indiquer, après le titre, le numéro de l'édition. S'il s'agit d'une nouvelle édition, nous précisons, selon le cas, si elle est revue, augmentée, remaniée, etc.
- ◆ S'il s'agit d'un ouvrage en plusieurs volumes (tomes) dont les titres sont différents, nous indiquons d'abord le titre du tome que nous désirons noter en bibliographie, vient ensuite son numéro en chiffres romains et la préposition « de » suivie du titre général de l'ouvrage.



¹⁴ Bernard Dionne nous dit d'indiquer le nom de la collection immédiatement après le point suivant le nombre de pages. La collection doit être inscrite entre parenthèses et il n'y a pas de point après la parenthèse fermante (Collection « Que sais-je? », n° 732). Une autre source nous dit de faire ainsi : (Que sais-je?, 732).

◆ **La référence d'une œuvre classique**

- Il existe généralement plusieurs éditions d'une œuvre classique. Il est parfois nécessaire d'en informer le lecteur.



exemple

ROUSSEAU, Jean-Jacques. *Les Confessions*, éd. Bernard Gagnebin et Marcel Raymond, notes de Catherine Koenig, préf. de J.-B. Pontalis, Paris, Gallimard, coll. « Folio », n^{os} 376-377, 1988, 2 vol.

◆ **S'il y a deux ou trois auteurs**

- S'il y a deux auteurs, nous employons la conjonction « et ». Le prénom du deuxième auteur précède alors le nom.



exemple

AYOTTE, Alfred et Victor TREMBLAY. *L'aventure Louis Hémon*, Montréal, Fides, 1974, 389 p.

- S'il y a trois auteurs, nous utilisons la virgule et la conjonction « et ».



exemple

BOISSONNAULT, Pierre, Roger FAFARD et Vital GADBOIS. *La dissertation, Outil de pensée, outil de communication*, Beloeil, La Lignée, 1980, 255 p.

◆ **S'il y a plus de trois auteurs**

- S'il y a plus de trois auteurs, nous utilisons l'abréviation latine *et al.*, écrite en caractères italiques, signifiant « et les autres » ou l'abréviation *et collab.* signifiant « et collaborateurs ».



exemple

BLACKBURN, Marc *et al.* *Comment rédiger un rapport de recherche*, Montréal, Leméac, 1989, 72 p.

C. Les données bibliographiques d'un article

- ◆ La description d'un article de périodique, de journal ou d'encyclopédie diffère quelque peu de celle d'un livre. On y retrouve, dans l'ordre suivant, ces éléments :
 - le nom de l'auteur (ou des auteurs) noté comme celui d'un livre;
 - le titre de l'article mis entre guillemets français;
 - le nom de la revue, du journal ou de l'encyclopédie écrit en caractères italiques (ou souligné si le texte est écrit à la main);
 - la référence au volume et au numéro de la revue, du journal ou de l'encyclopédie;
 - le lieu de parution, la maison d'édition (s'il y a lieu) et la date de parution;
 - l'indication des pages de l'article.



exemple

Le titre de l'article est placé entre des guillemets français.

L'abréviation de numéro est n^o et celle de numéros, n^{os}.

BÉLAIR, Michel. « Jean-Claude Germain : Sarah Ménard, c'est tout ce que nous sommes », *Le Jour*, vol. 1, n^o213, 9 nov. 1974, p. 17.

CAMERLAIN, Lorraine et Pierre LAVOIE. « Théâtre d'expression française », *L'Encyclopédie du Canada*, tome 3, Montréal, Stanké, 1987, p. 1942-1944.

Le nom de l'encyclopédie est écrit en caractères italiques.

D. Les données médiagraphiques d'un document audiovisuel

- ◆ Si la bibliographie comprend un document audiovisuel (film, émission de télévision et bande vidéo), il convient d'en mentionner les éléments dans l'ordre suivant :
 - le nom de l'auteur ou du réalisateur (en majuscules) suivi de son prénom (en minuscules) et d'un point,
 - le titre de l'œuvre écrit en italique ou souligné si le travail est écrit à la main;
 - le nom du pays ou de la ville où le document a été produit;
 - l'année de production;
 - la durée en minutes, la couleur et, s'il y a lieu, le format (16 mm, 35 mm, etc.)



exemple

BRAULT, Michel. *Emprise*, Montréal, Canal D, 18 novembre 1997 (1988), 60 min., coul.

E. Les données médiagraphiques d'un site Internet

- ◆ Les sites Internet constituent des références qui doivent être intégrées à la bibliographie. Une particularité importante est toutefois à noter : les sites Internet ne sont pas toujours stables. C'est pourquoi il convient d'indiquer la date de consultation d'un site. Nous y retrouvons, dans l'ordre suivant, ces éléments :
 - le nom de l'auteur en majuscules et son prénom. Si le nom de l'auteur ne figure pas ou s'il est inconnu, nous notons tout d'abord le titre du site;
 - le titre du site en italique;
 - la date de consultation écrite entre parenthèses;
 - l'expression [En ligne] mise entre crochets (ce qui veut dire que le document a été consulté « en ligne » avec Internet et non sur papier);
 - le nombre de pages quand cela est possible;
 - l'adresse URL (Uniform Resource Locator) ou l'adresse Web au complet.



exemple

All-in-One Internet Search, (page consultée le 21 janvier 1999), [En ligne], adresse URL :
<http://www.media-prisme.ca/all/allsrch.html>

F. Tableau synthèse des différentes références bibliographiques

exemples de livres

AYOTTE, Alfred et Victor TREMBLAY. *L'aventure Louis Hémon*, Montréal, Fides, 1974, 389 p.

BLACKBURN, Marc *et al.* *Comment rédiger un rapport de recherche*, Montréal, Leméac, 1989, 72 p.

ELIADE, Mircea. *Le sacré et le profane*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », n° 76, 1965, 186 p.

exemples d'articles de périodiques

BÉLAIR, Michel. « Jean-Claude Germain: Sarah Ménard, c'est tout ce que nous sommes », *Le Jour*, vol. 1, n°213, 9 nov. 1974, p. 17.

CAMERLAIN, Lorraine et Pierre LAVOIE. « Théâtre d'expression française », *L'Encyclopédie du Canada*, tome 3, Montréal, Stanké, 1987, p. 1942-1944.

exemple d'un document audiovisuel

BRAULT, Michel. *Emprise*, Montréal, Canal D, le 18 novembre 1997 (1988), 60 min, coul.

exemples de sites Internet

All-in-One Internet Search, (page consultée le 21 janvier 1999), [En ligne], adresse URL : <http://www.media-prisme.ca/all/allsrch.html>

CARON, Rosaire. *Comment citer un document électronique?*. (page consultée le 9 août 1997), [En ligne], adresse URL : <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedoec.html>

exemple d'un ouvrage de consultation

LEGENDTRE, Renald. *Dictionnaire actuel de l'éducation*, 2^e éd., Montréal, Paris, Guérin/Eska, 1993, 1500 p.

Autres références possibles

exemple CD-ROM

LAFOREST, Guy. « Statu quo politique », *L'état du monde 1981-1996 sur CD-ROM*, Montréal/Paris, CD-ROM-SNI/La Découverte, 1996.

exemple de documents officiels

QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME. *Bilan et perspectives d'action 1985-1988*, Québec, Éditeur officiel, 1985, 189 p.

exemple de documents d'archives

OTTAWA, ARCHIVES PUBLIQUES DU CANADA. *Correspondance de sir Wilfrid Laurier*, Mg 26.

exemple de disques

SÉGUIN, Richard. *Aux portes du matin*, Audiogram, 1991, CD-ROM.

VI. LES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES AYANT SERVI À L'ÉLABORATION DE CE GUIDE

ARCAND, Richard. *Figures et jeux de mots*, Beloeil, La Lignée, 1991, 354 p.

BATAÏNI, Marie-Thérèse et Marie-Josée DION. *L'analyse littéraire. Un art de lire et d'écrire*, Mont-Royal, Modulo Éditeur, 1997, 264 p.

BLACKBURN, Marc *et al.* *Comment rédiger un rapport de recherche*, Montréal, Leméac, 1989 (1974), 72 p.

BLANCHET, Louis-Émile. *Comment présenter un texte philosophique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1970, 157 p.

BOISSONNAULT, Pierre, Roger FAFARD et Vital GADBOIS. *La dissertation. Outil de pensée, outil de communication*, Beloeil, Les Éditions La Lignée, 1980, 255 p.

DASSONVILLE, Michel. *Initiation à la recherche littéraire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1961, 142 p.

DIONNE, Bernard. *Pour réussir, guide méthodologique pour les études et la recherche*, 3^e éd., Laval, Éditions Études Vivantes, 1998, 272 p.

GADBOIS, Vital. *Écrire avec compétence au collégial*, Beloeil, La Lignée, 1994, 181 p.

LAFORTUNE, Monique. *L'analyse littéraire par l'exemple*, Laval, Mondia, 1996, 83 p.

MORIN, Sonya. *La dissertation explicative par l'exemple*, Laval, Mondia, 1996, 100 p.

PILOTE, Carole. *La méthodologie de l'analyse littéraire et du commentaire composé*, Laval, Éditions Études vivantes, 2000, 56 p.

SAINT-GELAIS, Normand. *Pratique de la littérature*, Ste-Foy, Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 2001, 252 p.

VII. LISTE DES RÉFÉRENCES UTILES LORS DE SES ÉTUDES EN LETTRES

◆ **Écriture et littérature (Ensemble I)**

BATAÏNI, Marie-Thérèse et Marie-Josée DION. *L'analyse littéraire. Un art de lire et d'écrire*, Mont-Royal, Modulo Éditeur, 1997, 264 p.

ARCAND, Richard. *Figures et jeux de mots*, Beloeil, Les éditions La Lignée, 1991, 354 p.

FRANKLAND, Michel. *Comment faire une analyse de texte*, Saint-Laurent, Éditions ERPI, 1998, 85 p.

LAFORTUNE, Monique. *L'analyse littéraire par l'exemple*, Laval, Mondia, 1996, 83 p.

PILOTE, Carole. *La méthodologie de l'analyse littéraire et du commentaire composé*, Laval, Éditions Études vivantes, 56 p.

◆ **Littérature et imaginaire (Ensemble II)**

BOISSONNAULT, Pierre, Roger FAFARD et Vital GADBOIS. *La dissertation. Outil de pensée, outil de communication*, Beloeil, Les Éditions La Lignée, 1980, 255

FOURNIER, Georges-Vincent. *La Dissertation*, Anjou, Les Éditions CEC inc., 1998, 103 p.

MORIN, Sonya. *La dissertation explicative par l'exemple*, Laval, Mondia, 1996, 100 p.

◆ **Littérature québécoise (Ensemble III)**

BERGERON, Serge. *La dissertation critique. Comment la rédiger, la corriger et en améliorer le style*, Ste-Foy, Le Griffon d'argile, 2002, 155 p.

BERGER, Richard, et al. *L'épreuve uniforme de français. Pour réussir sa dissertation critique*, Laval, Groupe Beauchemin éditeur, 1998, 222 p.

◆ **Cours de formation générale propre (Ensemble IV)**

GIRARD, Francine. *Apprendre à communiquer en public*, Montréal, La Lignée, 1985, 277 p.

◆ **Ouvrages théoriques utiles à tous les cours**

ARCAND, Richard. *Figures et jeux de mots*, Beloeil, La Lignée, 1991, 354 p.

GADBOIS, Vital. *Écrire avec compétence au collégial*, Beloeil, La Lignée, 1994, 181 p.

NAYROLLES, Françoise. *Pour étudier un poème*, Paris, Hatier, coll. « Profil formation » n° 421, 79 p.

SAINT-GELAIS, Normand. *Pratique de la littérature*, Ste-Foy, Griffon d'argile, coll. « Griffon/La lignée », 2001, 252 p.

SUHAMY, H. *Les Figures de style*, Presses Universitaires de France, « Que sais-je? », n° 1889, 1981, 128 p.

◆ **Ouvrages nous préparant à l'examen ministériel**

FOURNIER, Georges-Vincent. *Face à l'épreuve*, Montréal, Hurtubise HMH, 1999, 167 p.

GARNEAU, Jacques. *Pour réussir le test de français écrit des collèges et des universités*, Saint-Laurent, Éd. du Trécaré, 1993, 157 p.

LAFERRIÈRE, André. *Vers l'épreuve uniforme de français. Comme une visite guidée*, Mont-Royal, Modulo Éditeur, 2001, 160 p.

◆ **Ouvrages utiles en français écrit**

CHARTRAND Suzanne-G. et al. *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Graficor, 1999, 397 p.

CHARTRAND, Suzanne-G. et Gilles McMillan, *Cours autodidacte de grammaire française*, Boucherville, Graficor, 2002, 213 p.

CLAMGERAN, Sylvie et collab. *Le français apprivoisé*, Québec, Université Laval, Faculté des Lettres, 373 p.

DAGENAIS, Gérard. *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Boucherville, Éditions françaises, 522 p.

FORTIER, Dominique et al. *L'Essentiel et plus. Une grammaire pour tous les jours*, Montréal, CEC, 2000, 140 p.

HANSE, Joseph. *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris et Louvain-la-Neuve, Duculot, 1031 p.

LECLERC, Jacques *et al.* *Le français pour l'essentiel*, 2^e édition, Laval, Mondia, 1994, 338 p.

TANGUAY, Bernard. *L'art de ponctuer*, 2^e éd., Montréal, Québec-Amérique, 2000. 174 p.

THOMAS, Adolphe-V. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Larousse, 436 p.

VILLERS, Marie-Éva de. *Multidictionnaire de la langue française*, 3^e éd., Montréal, Québec-Amérique, 1997, 1533 p.